

## ***Lettre ouverte des entreprises et entrepreneurs au Président de la République***

### ***Pour un plan d'urgence audacieux pour l'emploi***

Les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs appellent à des mesures d'urgence pour l'emploi, adoptées en procédure d'urgence, afin de débloquent l'embauche. Ces mesures, appelées par l'ensemble du monde économique et soutenues par l'ensemble des partis politiques signeraient enfin la mobilisation générale contre le chômage.

La situation actuelle reste celle d'une dégradation continue sur le front de l'emploi. Tant que les mesures nécessaires ne seront pas prises pour lever les freins à l'embauche, les chiffres du chômage resteront à la peine. **Faciliter la création d'emplois exige de passer d'une « gestion sociale du chômage » à une « politique économique pour l'emploi ».**

**Nous demandons en conséquence l'adoption d'une loi d'urgence, permettant de mettre en œuvre dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 plusieurs mesures essentielles, qui constitueraient au travers d'un premier train de mesures un socle minimal pour débloquent la situation de l'emploi :**

1. Une sécurisation pour un contrat de travail agile, prévoyant un plafonnement des indemnités prudhomales lié à l'ancienneté du salarié, et des motifs de rupture liés à la situation de l'entreprise ou la réalisation d'un projet ;
2. Une exonération totale de cotisations sociales patronales durant deux ans pour toute nouvelle embauche dans les petites entreprises ;
3. Une exonération sociale totale pour tout recours à un alternant (apprenti ou contrat de professionnalisation) ;
4. Des dispositions facilitant l'embauche de chômeurs de longue durée ou de personnes éloignées de l'emploi en s'inspirant des expérimentations en cours et combinant formation et abondement par des aides sociales pour alléger le coût pour l'entreprise ;
5. Une facilitation des nouvelles formes d'activités indépendantes.

Nous considérons que le coût de ces mesures sera largement compensé par les économies sur les comptes sociaux grâce à la réduction du chômage résultant de leur mise en œuvre.

**Plus largement, les entreprises souhaitent qu'il puisse être fait recours à l'expérimentation, pour être en mesure de démontrer les effets concrets des mesures susceptibles de créer de l'emploi.**

La politique économique de la France doit plus que jamais s'appuyer sur les entreprises, en créant les conditions de leur compétitivité, de leur agilité, et plus globalement d'une confiance dans l'avenir. C'est ainsi que notre pays retrouvera une véritable dynamique d'emploi, d'entrepreneuriat sous toutes ses formes, d'investissement et de croissance. Cette politique doit se développer à moyen et long terme, en passant notamment par un assainissement des finances publiques, sans pénaliser l'investissement, et par une montée en compétence des nouvelles générations, seuls gages d'un rétablissement durable de la compétitivité.

Coût du travail, fiscalité et complexité constituent encore des obstacles majeurs à la compétitivité, malgré les efforts engagés via le Pacte de responsabilité. Les lois en préparation sur le droit du travail et sur les nouvelles opportunités économiques, ainsi que la prochaine négociation sur l'assurance chômage, devront contribuer à lever ces obstacles, à l'inverse de ce qui vient de se passer avec la pénibilité. Notre conviction profonde est que notre pays a un potentiel fabuleux : une capacité à innover, inventer le futur, se projeter, prendre des risques, se réinventer...

Par cette lettre ouverte, nous affirmons notre volonté de relancer l'emploi dans notre pays, pour redonner espoir à l'ensemble de nos concitoyens. Nous appelons tous les partis politiques à soutenir ce plan d'urgence pour l'emploi, pour permettre aux entrepreneurs de se consacrer au développement de leur entreprise, créant par là-même activité et emploi.

**Au-delà de ces mesures d'urgence, les organisations signataires décident de mettre en place un travail collectif durable, en développant des propositions communes, et en apportant au débat public leurs analyses.**

Le 10 janvier 2016

Pierre Pringuet  
Président de l'AFEP



Stanislas de Bentzman  
Président de Croissance Plus



Philippe Varin  
Président du Cercle de l'Industrie



Laurent Bataille  
Président des EDC



Sophie de Menthon  
Présidente d'ETHIC



Pierre Gattaz  
Président du MEDEF



Elizabeth Ducottet et Philippe d'Ornano  
Co-Présidents du METI

